

Assemblée paroissiale du 11 novembre 2018

De: Samuel Gabrieli <samuel.gabrieli@eerv.ch>

31/10/2018

10:18

A: greffe@onnens.ch, corcelles-concise@bluewin.ch, Greffe <greffe@concise.ch>, C Mutrux <cmutrux@bluewin.ch>, Commune de Provence <provence.vd@bluewin.ch>

Cc: michaëll hottinger <michael.hottinger@hotmail.com>, "ibindith@yahoo.fr" <ibindith@yahoo.fr>, Didier Bourgeois <d-bourgeois@bluewin.ch>, viviane.bignens@concise.ch, "jacqueline.menetrey" <jacqueline.menetrey@eerv.ch>

2 Fichiers (1.7 MB)

[20181111_odj.pdf](#) (application/pdf) [20180311_pv.pdf](#) (application/pdf)

Courrier électronique adressé aux Municipalités de 1425 Onnens, 1426 Corcelles-près-Concise, 1426 Concise, 1428 Mutrux, 1428 Provence

Assemblée paroissiale du 11 novembre prochain

Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Municipaux et Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous convions à l'Assemblée paroissiale qui aura lieu le 11 novembre 2018 à l'issue du culte célébré à 10h en l'église de Concise. Il s'agira d'une Assemblée ordinaire. A ce courriel, nous joignons l'ordre du jour de l'assemblée et vous prions de le faire afficher aux piliers publics de votre commune. Avec celui-ci, nous profitons de vous transmettre le procès-verbal de notre dernière assemblée pour libre consultation des habitants de votre commune.

Vous remerciant par avance de votre aimable collaboration, et dans la joie de vous revoir prochainement, nous vous adressons, Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux et Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil paroissial du Mont-Aubert,
Samuel Gabrieli, pasteur

Infos paroissiales : montaubert.eerv.ch



Samuel Gabrieli
Pasteur

Place de l'Eglise 1
1426 Concise
T +41 21 331 58 12
samuel.gabrieli@eerv.ch
www.eerv.ch

Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 11 mars 2018
à l'Eglise de Concise

Didier Bourgeois, vice-président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour. Il excuse le président Michaël Hottinger et la secrétaire Isabelle Bindith. Viviane Bignens, secrétaire de la Paroisse du Mont-Aubert, se charge de prendre le procès-verbal

L'Ordre du Jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 19 novembre 2017
4. Présentation des comptes 2017
5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2017
6. Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Adoption de la gestion et des comptes 2017
8. Informations du Synode
9. Informations du conseil régional
10. Informations du conseil paroissial
11. Divers et propositions individuelles

1. Lecture des principes constitutifs

M. Didier Bourgeois lit les principes constitutifs No 3, 7, 9, 11. Ces derniers sont à disposition sur Internet (eerv.ch).

2. Nomination de 2 scrutateurs

MM. Julien Griessen et Philippe Mermod sont désignés scrutateurs.

3. Adoption du PV du 19 novembre 2017

Quelques corrections orthographiques ou d'ordre « cosmétique » sont mentionnées par M. Didier Bourgeois.

Il ne sera pas lu en entier car il est disponible sur Internet. Il est accepté à l'unanimité des voix. M. Didier Bourgeois remercie Isabelle Bindith pour sa rédaction.

4. Présentation des comptes 2017

Didier Bourgeois passe la parole à M. Dominique Gonin, caissier, qui commente les comptes. Pour rappel, le budget 2017 avait été établi avec des charges prévues pour CHF 40'381.-- et des produits prévus pour CHF 38'381.--

Les charges totales s'élèvent à CHF 35'443.78 (Différence par rapport au budget = 4'937.22 de charges en moins) Dominique Gonin précise que plus de 70 % du budget représente notre participation au coût régional.

Les produits totaux s'élèvent à CHF 35'700.22 (Différence par rapport au budget = 2680.78 de produits en moins).

Soit un bénéfice de CHF 256.44

Aucun mouvement n'a été enregistré dans les provisions.

Claudine Mermod est étonnée qu'il n'y ait pas de frais de Bible pour les enfants. Dominique Gonin répond qu'il en restait en stock. Claudine Mermod suggère que lors de baptêmes d'enfants il soit offert au baptisé un cadeau en plus de la bougie. Samuel Gabrieli répond qu'un ouvrage « Pierrot au fil de la Vie » est donné lors de la préparation du baptême avec les parents. Le Conseil étudiera l'idée d'un don de Bible.

Le BILAN fait apparaître des actifs pour Fr. 108'478.77, des passifs pour Fr. 108'222.33 auxquels s'ajoute le bénéfice de Fr. 256.44 pour balance.

Les comptes sont équilibrés malgré un bénéfice à la baisse par rapport à l'exercice 2016.

5. Rapport d'activité du conseil paroissial 2017

Jacqueline Raschle et Jean-Marc Schorpp prennent la parole :

Le conseil de paroisse s'est réuni à 11 reprises avec disponibilité et compétences. Il fonctionne très bien avec ses sept conseillers et ses deux ministres. Il s'interroge maintenant sur l'avenir proche en raison de la future nouvelle législature qui débutera au printemps 2019.

Finances La Paroisse du Mt-Aubert a des finances saines avec des produits stables et une bonne gestion de dépenses. La vigilance doit cependant être de mise en fonction des coûts cantonaux et régionaux qui prennent l'ascenseur.

La fête paroissiale s'est déroulée à Onnens le 12 novembre 2017. De nombreuses personnes sont venues tout au long de la journée, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

L'Enfance : le culte de clôture des activités enfance pour l'année 2016-2017 a eu lieu le 18 juin 2017 et suivi d'un temps familial sous le couvert à côté du Tiki (au port de Concise).

3 enfants ont débuté l'Eveil à la foi en novembre 2017. 9 enfants suivent le culte de l'enfance.

Le Catéchisme : 3 jeunes ont terminé leur parcours aux Rameaux 2017. Le catéchisme 7-8 a été ouvert aux 9èmes également. Le caté doit se réinventer. 9 nouveaux catéchumènes en novembre 2017 rejoignent les 8 anciens pour KTT, « caté tout terrain ».

Terre nouvelle : Collaboration en région : en mars 2017, 300 roses ont été vendues dans le cadre de l'action « Offrez des fleurs à vos voisins » suivie quelques jours plus tard par la traditionnelle soupe de solidarité à Concise avec Elisabeth Pittet. Le 1^{er} octobre 2017 a eu lieu un culte TN à Onnens avec pour thème « La Terre en partage » suivi d'un apéritif aux saveurs africaines.

Cinéture : trois projections sur le thème « *Au cœur de la nature : quêtes, défis et émerveillements* ».

Cours Alpha Plus : une vingtaine de personnes ont participé au cours qui s'est déroulé en 4 rencontres sur le thème « La liberté ».

Visiteurs : un groupe se rend chez les personnes de 80 ans et plus pour leur apporter leurs vœux à l'occasion de leur anniversaire. Objectif : dire aux aînés que la Paroisse pense à eux.

Bénévolat : plus 60 bénévoles sont oeuvrent chaque année, qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

6. Rapport de la commission de gestion et des finances

M. Patrick Delay, au nom de la commission de gestion et des finances composée par Bernard Bezençon et lui-même, lit le rapport établi à la suite du contrôle des comptes effectué le 10 mars 2018 à son domicile.

Les comptes et le bilan ont été vérifiés par sondage, ils sont déclarés correctement tenus.

Les comptes se sont avérés exacts et les vérificateurs en recommandent l'approbation avec remerciement aux pasteurs, au Conseil paroissial, au caissier et aux bénévoles.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

7. Adoption de la gestion et des comptes 2016

Ils sont adoptés à l'unanimité, avec remerciements à Dominique Gonin.

8. Information du Synode

Mme Chantal Bujard-Bovey, membre du Conseil régional, prend la parole et informe que la séance du Synode aura lieu vendredi soir 16 mars 2018. La Presse relaiera les informations (manquantes à ce jour).

9. Informations du conseil régional

2 nouveaux ministres seront installés. 2 ministres partent à la retraite. La Journée régionale de l'Enfance aura lieu le 5 mai à Ependes (infos : www.nordvaudois.eerv.ch ou Anne-Christine Rapin, Champvent). L'activité cadeau est fixée au 25 mai : spectacle « du bon usage des crises ».

Le Culte régional de l'Ascension se tiendra le 10 mai à Bonvillars

La soirée du 2 novembre sera dédiée à la découverte du nouveau spectacle de La Marelle.

Le 8 novembre est la date retenue pour l'assemblée régionale d'automne. Les paroisses doivent fixer leurs propres assemblées paroissiales après cette date. Les pv des assemblées et les documents adoptés doivent être envoyés dans les 20 jours suivant l'assemblée paroissiale au Conseil paroissial. Ce dernier a ensuite 10 jours pour le transmettre au Conseil régional.

Les présidents des conseils seront prochainement invités par le CR pour préparer le renouvellement des conseils de la législature 2019-2024.

Didier Bourgeois la remercie pour ses propos.

10. Informations du conseil paroissial

Jaqueline Raschle présidente de paroisse prend la parole et remercie Madame Bujard-Bovey, M. Alexandre Aubert (moniteur culte de l'enfance) et souhaite la bienvenue à Séphora Gabrieli.

Le conseil de paroisse a décidé de ne fixer qu'un culte par dimanche = être attentif (Journal Réformé, panneaux d'affichage). Samuel Gabrieli rappelle qu'un covoiturage est une possibilité à exploiter.

11. Divers et propositions individuelles

Mme Debétaz demande si toutes les personnes de confession réformée de + de 80 ans sont visitées. Jacqueline Raschle répond qu'une liste a été établie mais qu'à ce jour toutes n'ont pas été visitées. Certaines ne souhaitent pas les visites.

Madame Cardinaux, organiste, demande à Jacqueline Raschle pourquoi il y a trois cultes de suite à Concise. Réponse : Le culte des Rameaux a toujours lieu là où le nombre de catéchumènes est le plus élevé. Les cultes régionaux sont en tournus, c'est un hasard de calendrier qui a conduit à cette situation.

La parole n'étant plus demandée, Didier Bourgeois clôt l'Assemblée à 12h03, en remercie encore tous les acteurs et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suit.

Concise, le 11 mars 2018 / Viviane Bignens

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE PAROISSIALE

Du 11 novembre 2018 en l'église de Concise
à l'issue du culte de 10 h.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 11 mars 2018*
4. Présentation et adoption du budget 2019
5. Fixation du nbre de membres du CP pour la législature 2019-2024
6. Informations du conseil régional
7. Informations du conseil paroissial
8. Divers et propositions individuelles

** Le PV ne sera pas lu lors de l'assemblée. Il est à disposition dans les églises paroissiales ou sur le site Internet : www.montaubert.eerv.ch*

Nous invitons cordialement tous les paroissiens à prendre part à cette assemblée qui sera suivie d'un apéritif.

Un transport sera organisé pour les personnes non motorisées sur demande au tél. 021 331 58 12 (Samuel Gabrieli).

Pour le bureau de l'assemblée paroissiale

Michaël Hottinger, président